

**PERMANENCE au PRESBYTÈRE à VALRÉAS : TOUS LES JOURS DE 9 heures 30 à 11 heures 30**  
**Office des Laudes à la chapelle de l'hôpital de VALRÉAS : mercredi et jeudi à 7 h 45**  
*Précédé de l'adoration du St Sacrement (7 h 30)*

**CALENDRIER du 1er au 9 Novembre 2014**

**N° 920**

|   |   |
|---|---|
| <p><b>Samedi 1<sup>er</sup> Novembre TOUS LES SAINTS, Solennité</b></p> <p><b>09 h 30</b> Messe à l'église de VISAN<br/>à l'intention des défunts des familles<br/>DUBOURG et LION</p> <p><b>10 h 00</b> Messe à l'église de GRILLON</p> <p><b>10 h 45</b> Messe à l'église de RICHERENCHES<br/>à l'intention des défunts<br/>Laurent et Philippe CARRIER et leurs familles</p> <p><b>10 h 45</b> Messe à l'église de VALRÉAS<br/><b>animée par le Chœur Saint Joseph</b><br/>à l'intention des défunts Robert SOURIS,<br/>Marcelle CHARTOIRE, André MALLERET,<br/>Jean MOUILLAUD, Jean-Claude LAURENT,<br/>Michel ROBERT, Marcelle et Émile BERNARD,<br/>et des familles ESMEERIC, Eric BAN-KETS, CLARET<br/>BERTRAND et DELIERE, BERNARD-DAURAND</p> <p><b>15 h 00</b> Bénédiction du cimetière Marie-Vierge à VALRÉAS</p> <p><b>16 h 00</b> Bénédiction du cimetière La Romezière<br/>à VALRÉAS</p> <p><b>Dimanche 2 Novembre Commémoraison<br/>de tous les Fidèles Défunts</b></p> <p><b>09 h 30</b> Messe à l'église de GRILLON<br/>à l'intention des défunts Lorette et Louis GRAS<br/><b>suivie de la Bénédiction du cimetière</b></p> <p><b>10 h 00</b> Messe à l'église de VISAN<br/>à l'intention des défunts<br/>Concetta et Angêlo MATARAZZO<br/><b>suivie de la Bénédiction des cimetières</b><br/>(l'ancien et le Claron)</p> <p><b>10 h 45</b> Messe à l'église de RICHERENCHES<br/><b>suivie de la bénédiction du cimetière</b></p> <p><b>10 h 45</b> Messe à l'église de VALRÉAS<br/>à l'intention des défunts des familles<br/>CADEDA, CARDELLA, CARFI<br/>BOUVIER, FESCHET, GUINTRAND<br/>et Henriette GALLAND</p> <p><b>Lundi 3 Novembre St Hubert et St Martin de Porrès</b></p> <p><b>17 h 00</b> Adoration à l'église de GRILLON</p> <p><b>17 h 00</b> Chapelet à Notre-Dame de Bon Rencontre<br/>à RICHERENCHES</p> <p><b>18 h 15</b> Messe « 40 jours pour la Vie »<br/>à la chapelle de l'hôpital à VALRÉAS</p> <p><b>20 h 30</b> Groupe de prière à la chapelle de l'hôpital à VALRÉAS</p> <p><b>Mardi 4 Novembre St Charles Borromée</b></p> <p><b>15 h 00</b> Réunion de quartier chez Ginette PELLEREY</p> <p><b>15 h 30</b> Chapelet à l'église de RICHERENCHES</p> <p><b>17 h 00</b> Réunion de la Conférence de St Vincent de Paul</p> <p><b>18 h 15</b> Messe à la chapelle des Pénitents Noirs<br/>à l'intention des défunts des confréries des Pénitents</p> <p><b>19 h 30</b> Rencontre de l'Equipe Notre-Dame Enclave II<br/>chez Michèle et Alain DELAYE</p> | <p><b>Mercredi 5 Novembre Ste Bertille et St Théotime</b></p> <p><b>08 h 30</b> Messe à la chapelle de l'hôpital de VALRÉAS</p> <p><b>10 h 30</b> Adoration et confessions jusqu'à 12 h 30<br/>à l'église de VALRÉAS avec le Père DALMET<br/>suivies d'un temps de louange jusqu'à 13 h 00</p> <p><b>17 h 00</b> Réunion Prêtres – Diacres -Séminariste</p> <p><b>19 h 30</b> Rencontre de l'Equipe Notre-Dame Enclave I<br/>chez Nella et Hugues ENDERLIN</p> <p><b>Jeudi 6 Novembre Bx Urbain V, pape d'Avignon</b></p> <p><b>08 h 30</b> Messe à la chapelle de l'hôpital à VALRÉAS</p> <p><b>14 h 00</b> Adoration et Cénacle-Chapelet à l'église de VALRÉAS</p> <p><b>14 h 00</b> Etude Biblique Œcuménique au presbytère<br/><b>(exceptionnellement à 14 h 00)</b></p> <p><b>17 h 30</b> Réunion de Préparation de la Crèche au presbytère</p> <p><b>19 h 00</b> Equipe de quartier chez Josette PEREZ à VISAN</p> <p><b>Vendredi 7 Novembre St Etienne, Evêque d'Apt</b></p> <p><b>09 h 30</b> Messe d'Action de Grâce à St Joseph<br/>à la chapelle de l'hôpital à VALRÉAS<br/>à l'intention du défunt Max BOURGUET</p> <p><b>18 h 00</b> Messe à la chapelle Sainte Rose à VISAN<br/>précédée du chapelet</p> <p><b>Samedi 8 Novembre Tous les saints de notre Diocèse</b></p> <p align="center"><i>Marché aux Jouets du Secours Catholique<br/>de 9 h à 17 h</i></p> <p><b>10 h 30</b> Messe aux Capucins<br/>préparée par Michèle et Jean-François</p> <p><b>17 h 45</b> Messe à l'église de VISAN<br/>à l'intention des défunts des familles<br/>Jean ORDENER et SILVESTRE</p> <p><b>19 h 00</b> Messe à l'église de VALRÉAS</p> <p><b>Dimanche 9 Novembre Dédicace de la Basilique du Latran</b></p> <p><b>09 h 30</b> Messe à l'église de GRILLON<br/>à l'intention des défunts Laurent RIEU et sa famille</p> <p><b>10 h 45</b> Messe à l'église de RICHERENCHES</p> <p><b>10 h 45</b> Messe à l'église de VALRÉAS<br/>pour les Âmes du Purgatoire,<br/>à l'intention des défunts Marcelle BERNARD<br/>(1<sup>er</sup> anniversaire de son décès), Lucette GRANGEON<br/>et des familles PELLEGRIN, ROCHE<br/>et de la famille de Roger MORIN</p> <p><b>11 h 00</b> Baptême à l'église de GRILLON<br/>de Pierre ARLANNE</p> |
|---|---|

« *Honneur,  
puissance et force  
à notre Dieu... »*

*Apocalypse 7*



# Bulletin Inter Paroissial

de l'Enclave des Papes - Grillon - Richerenches - Valréas - Visan



Courriel : paroisse-de-valreas@orange.fr ☎ Presbytère de VALRÉAS : 04.90.35.02.59.

## EVENEMENTS ET INVITATIONS

N° 920 – 14.11.01

**OBSÈQUES** : à GRILLON, Manuel SOUSA VIEIRA 77 ans. Nous le portons dans nos prières avec sa famille et ses proches.

**DENIER DE L'ÉGLISE** : il est la participation de base des catholiques à la vie matérielle de l'Église. Certes, il y a d'autres moyens, les dons et les legs en particulier. **Mais le Denier demeure essentiel.** Et il faut le répéter sans fioriture : **il n'est pas normal qu'un catholique ne participe pas au Denier de l'Église. C'est la première des solidarités à vivre !** Un don au Denier de l'Église Catholique ouvre droit à déduction d'impôt. Quel que soit le montant de votre don, il vous permettra la déduction de 66% de sa valeur.

Des enveloppes sont à votre disposition au fond des églises. **Merci aux nombreux donateurs qui malgré de faibles ressources participent généreusement au Denier ! En ces temps difficiles, merci pour votre générosité !**

**TOUSSAINT** : la fête de Toussaint n'est pas triste mais joyeuse ! Elle n'est pas la fête des morts mais des vivants ! Le « jour des morts », c'est le 2 novembre. Ce jour-là, c'est notre pensée et notre prière qui sont intensément dédiées à ceux qui auraient encore besoin de notre aide pour passer définitivement auprès de Dieu. **Mais la Toussaint, c'est autre chose ! C'est la fête du ciel !**

**C'est l'émerveillement de la gloire et du salut que Dieu donne** à ceux et celles qui nous ont précédés au fil des siècles, qui ont été fidèles à leur baptême et à la grâce de Dieu, et qui sont désormais nos grands frères et sœurs dans l'éternité bienheureuse. **C'est cette gloire à laquelle nous sommes destinés, et qui nous attend** si nous sommes fidèles à notre tour à la grâce de Dieu. Au seuil de l'hiver, la Toussaint nous annonce le printemps de Dieu. **Bonne fête de Toussaint !**

**L'ÉQUIPE CRÛCHE DE VALRÉAS** : elle se réunira le jeudi 6 novembre à 17 h 30 au presbytère de VALRÉAS.

**SECOURS CATHOLIQUE** : il vous convie à son marché aux jouets le samedi 8 novembre de 9 h à 17 h à son local au 27 cours Victor Hugo à VALRÉAS (jouets, puzzles, peluches, déguisements, poupées, CD, disques, livres...).

**POURQUOI FAIRE CÉLÉBRER DES MESSES POUR LES DÉFUNTS ?** : lorsque nous confions une intention de messe pour un défunt, nous vivons en Christ Ressuscité, une rencontre mystérieuse mais réelle avec celui ou celle qui est déjà entré dans la Vie.

La communion des saints établie dans le Christ, fait vivre en communion les vivants de la terre et les vivants du ciel. **Unis au Christ dans la célébration eucharistique, nous sommes en communion avec nos défunts.** Nous prions le Christ pour eux, ils prient le Christ pour nous. **L'Eucharistie devient l'espace d'un mystérieux échange et d'une profonde communion d'amour et de prière avec ceux qui ont déjà vécu leur pâque décisive vers le Père.** Nous sommes au-delà d'un simple souvenir douloureux, nous vivons dans une mystérieuse présence les uns aux autres, au sein de la communion établie par le don d'amour du Christ et vivifiée en permanence par l'Esprit.

La pratique ancienne de confier une intention de messe pour nos défunts est donc **un geste d'affection et d'attachement pour ceux qui nous ont quittés.** Elle permet de vivre l'absence et soutient notre espérance. Elle nous fait communier au mystère d'amour en Christ qui nous relie les uns aux autres. **Elle permet enfin un partage et une prise en charge matérielle des prêtres qui ont engagé leur vie pour le service de leurs frères en Église.**

**Rappel** : la conférence des évêques de France a fixé à 17 € l'offrande d'une messe.

**SYNODE SUR LA FAMILLE "TOUT COMMENCE !" :** « Rien n'est terminé. Tout commence » déclare le cardinal BARBARIN à l'issue du synode sur la famille. Il a fait la Une du quotidien lyonnais *Le Progrès* du 22 octobre 2014 à l'occasion d'un entretien. Pour l'archevêque de LYON, « une voie reste aujourd'hui à trouver », pour la pastorale des divorcés-remariés, « sans céder à un raidissement de la lettre ou à un angélisme facile, où il suffirait d'avoir l'air gentil avec tout le monde. Un nouveau synode aura lieu l'an prochain. Rien n'est terminé. Tout commence ».

Il ajoute à propos des divorcés remariés : « **Tout le monde connaît des personnes remariées qui vivent un beau chemin d'amour et cherchent à vivre dans la fidélité au Christ. Il faut donc les y aider, et c'est l'un des objectifs du Synode ; il en est maintenant à mi-parcours.** »

Il reconnaît la réalité des situations de souffrance : « **L'important est que tous se sachent aimés de Dieu. Il est essentiel de montrer à chacun sa place dans l'Église et de l'encourager à y donner le meilleur de lui-même.** » Il rappelle la conception catholique du mariage sacramentel et de la cohérence de la vie de chacun avec la communion eucharistique : « **Tout est dans la symbolique de l'Alliance : le baptême, le mariage et l'Eucharistie... C'est une alliance humaine qui se fonde sur l'Alliance entre Dieu et son peuple.**

À propos du mariage, Jésus dit : « **Ce que Dieu a uni, que l'homme ne le sépare pas.** ». L'Église considère donc, en raison de cette parole du Christ, qu'il doit y avoir une cohérence entre la communion, c'est-à-dire, le fait de recevoir Dieu en soi, et le communiant qui doit avoir le désir de vivre selon l'appel de Dieu. **Cette question ne concerne pas seulement le mariage, mais aussi le rapport à l'argent, à la profession, à la vie sociale et politique.** Nous devons tous nous poser cette question ! **Où en suis-je de mon désir de conversion ? Les pécheurs que nous sommes tous ont besoin de la communion, et ils peuvent la recevoir, à condition de désirer clairement vivre selon les Paroles de Jésus.** »

Et, explique l'archevêque, le divorce, « pas forcément un péché » : « **Il se peut que je porte une responsabilité dans un divorce, ou au contraire, pas du tout. En revanche, celui ou celle qui se remarie considère que la première alliance qu'il a nouée devant Dieu n'existe plus. Et psychologiquement, c'est souvent vrai. Mais aux yeux du Seigneur et donc de l'Église, le premier mariage demeure. C'est précisément cette question que le pape a souhaité aborder, car de trop nombreux chrétiens sont du coup privés du pain eucharistique, essentiel à la vie chrétienne.** »

« **Pour nous les prêtres, nous voulons toujours donner aux gens le meilleur, mais ce qui est difficile, c'est d'unir la compassion, la charité avec la vérité. Il n'y a pas de véritable amour sans vérité** », confie-t-il. Et quant au baptême des enfants de divorcés remariés, il précise : « **La seule raison pour laquelle on pourrait refuser un baptême, ce serait le cas de parents qui refuseraient de donner à leur enfant la moindre chance de développer le cadeau reçu. Baptiser son enfant, c'est lui faire le plus beau cadeau qui soit. Et évidemment, on veillera à ce que cette vie puisse grandir dans les meilleures conditions.** »